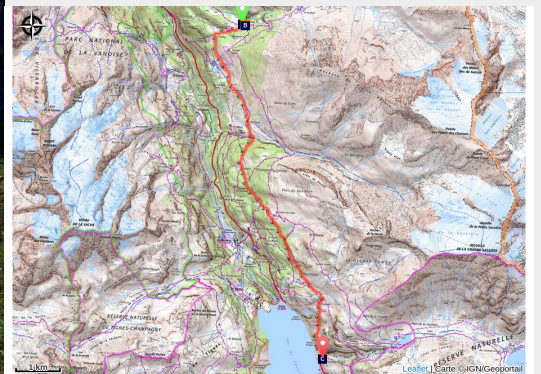


Grand Tour de Tarentaise : du hameau du Monal vers Le Villaret du Nial (GTT8)

Vanoise - SAINTE-FOY-TARENTEISE



Vue sur le Lac du Chevril (GOTTI Christophe)



Une traversée facile, entre forêt de mélèzes et hameaux traditionnels de montagne.

L'itinéraire débute au **village classé du Monal**, dont les **chalets pittoresques** servaient autrefois d'habitations temporaires avant la **montée en alpage**. Face aux **glaciers du Mont Pourri et du Dôme de la Sache**, le randonneur traverse de **lumineux mélézins** et parcourt un chapelet de **hameaux traditionnels**. Les paysages sauvages s'enchaînent jusqu'au Villaret-du-Nial, en surplomb des **eaux turquoise du barrage de Tignes**.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 3 h 30

Longueur : 10.5 km

Dénivelé positif : 631 m

Difficulté : Très facile

Type : Traversée

Thèmes : Architecture, Pastoralisme, Point de vue

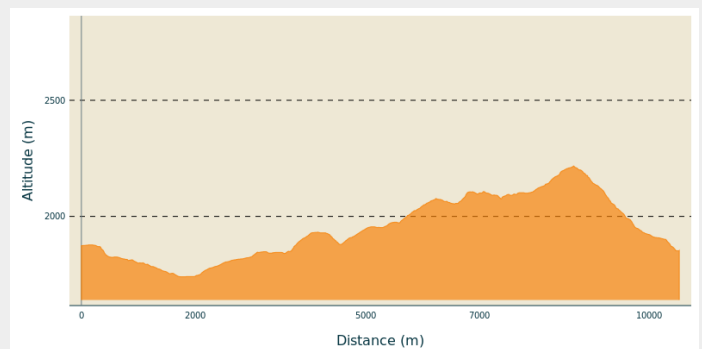
Itinéraire

Départ : Le Monal

Arrivée : Le Villaret du Nial

Communes : 1. SAINTE-FOY-TARENTEISE
2. TIGNES

Profil altimétrique

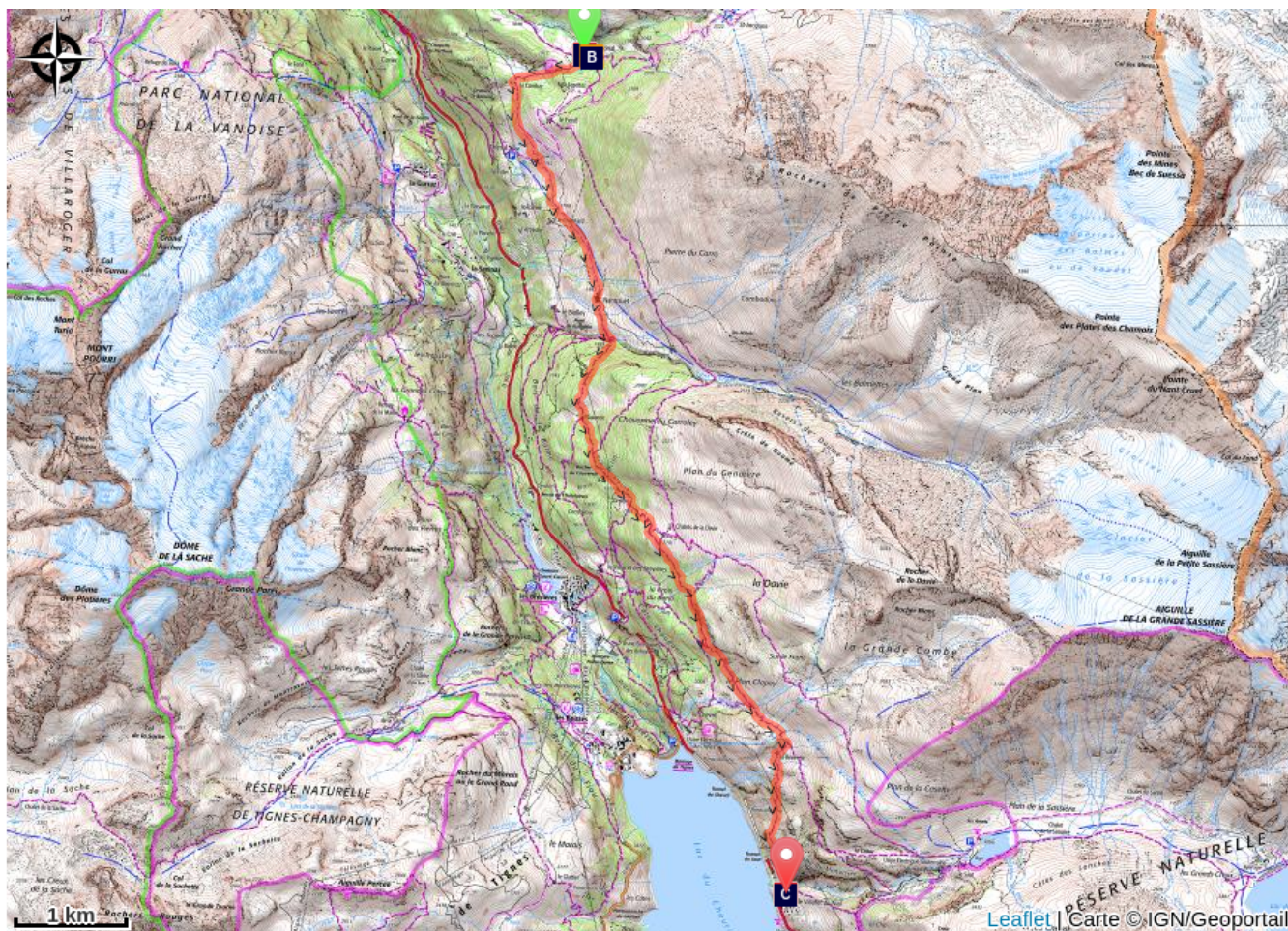


Altitude min 1740 m Altitude max 2217 m

Du Monal, prendre le sentier face à la chapelle pour rejoindre le hameau de la Combaz, puis celui de Chenal par une petite route en terre. A Chenal-dessus, bifurquer vers la gauche pour rejoindre Nancruet par un large chemin de terre. Traverser le hameau en laissant le chemin de terre sur la gauche. Le sentier part à plat puis descend dans la profonde gorge de Nancruet. Passer le torrent et remonter sur la gauche pour poursuivre à travers une forêt de mélèzes puis une large clairière. Le hameau de Nazonde rappelle l'intense activité pastorale des temps passés. Continuer en direction d'Orsière, puis remonter vers les chalets de la Davie. Le sentier bien marqué fait une longue traversée, puis passe le ruisseau de la Davie. Rester à flanc, ne pas suivre les sentiers qui descendent. Remonter le sentier dans les pentes d'herbe pour arriver sur un vaste plateau. Continuer sur la droite de la digue et rejoindre vingt mètres plus bas le croisement de la Revirette.

A la Revirette, quitter le sentier balcon et bifurquer à droite. Une grande croix en bois précède les quelques maisons du hameau de la Revirette. Le sentier fait quelques lacets puis coupe les grandes pentes semblant plonger dans les eaux bleues du lac. Le sentier traverse sans difficulté quelques zones rocheuses, qui alternent avec des pelouses sèches. La descente se termine par le franchissement du ruisseau qui coule sur les dalles de roches blanches : les quartzites. Le hameau du Villaret-du-Nial se trouve en bordure de route.

Sur votre chemin...



-  Chapelle Saint-Clair (A)
-  Le barrage de Tignes (C)

-  Gaec du Clou (B)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Si vous souhaitez commencer votre traversée à cette étape, pour faciliter le retour, il est plus simple de laisser votre véhicule au centre de la station de Sainte Foy et de revenir en navette au départ de Val d'Isère ou de Tignes jusqu'à Sainte Foy.

Comment venir ?

Transports

Autocar LaBelleSavoie - Ligne : T13 - Arrêt : Bon Conseil, Sainte Foy Tarentaise
Réservation : www.altibus.com

Accès routier

De Bourg-Saint-Maurice suivre la D902 en direction de Tignes Val d'Isère jusqu'au village de La Thuile après Sainte Foy Tarentaise. A la sortie de La Thuile, prendre la route sur votre gauche (D134) en direction de Bon Conseil. Traverser entièrement la station de Bon Conseil jusqu'à arriver au parking le plus haut. Suivre le balisage piéton jusqu'au Monal.

Parking conseillé

Bon Conseil P6

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Bouquetin des Alpes - hivernage

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Décembre

Contact : Parc national de la Vanoise - Elodie Antoine -
elodie.antoine@vanoise-parcnational.fr
04 79 06 03 15

Les réserves naturelles de la Grande Sassièrè, de la Bailletaz, ainsi que le vallon de Prariond sont des espaces privilégiés pour la préservation et le développement de la population hivernante de bouquetins.

Les milieux sont favorables pour les bouquetins : exposition sud, gradient altitudinal, altitude élevée (1800 à 3600 m) pentes abruptes entrecoupées d'éboulis et de pelouses, replats et crêtes).

Même très limitée, la fréquentation hivernale peut générer des perturbations lourdes de conséquences pour la faune sauvage à une époque où elle doit limiter strictement ses dépenses énergétiques.

Les activités hivernales telles que le ski de randonnée ou la raquette sont à éviter dans les zones concernées par l'hivernage du bouquetin.

Les éléments du plan de gestion: <http://www.vanoise-parcnational.fr/fr/des-actions/gerer-et-proteger-les-patrimoines/les-reserves-naturelles-nationales/la-reserve-0>

Sur votre chemin...



Chapelle Saint-Clair (A)

Cette chapelle typique est déjà mentionnée en 1633. Dédiée à Saint-Clair, elle attirait les pèlerins des alentours qui souffraient de problèmes de vue. A l'intérieur se trouve un tableau représentant Saint-Clair et Saint-Basile. L'édifice est orné d'une belle voûte. Cœur de ce merveilleux village protégé, elle a bénéficié d'une restauration récente. Remeublée, elle présente un charme rustique et montagnard.

Crédit photo : Pascale Guichon



Gaec du Clou (B)

Assistez à la traite des chèvres en fin d'après-midi dans le hameau classé du Monal. Pendant tout l'été, Yvette fabrique le Persillé de Sainte Foy avec le lait de chèvres. Ses fromages sont en vente sur place.

Ouverture de juin à août.

Vallon du Clou Le Monal
73640 Sainte-Foy-Tarentaise
Tél. : 04 79 06 58 04

Crédit photo : Anne Marmottan



Le barrage de Tignes (C)

Mis en eau en 1952, le barrage-voûte de Tignes est le plus haut de France (181m). Sa construction a duré plus de 6 ans et mobilisé 5000 hommes. Construit à l'endroit où la vallée est la plus étroite, le barrage crée une retenue de 235 millions de mètres cubes d'eau. L'eau stockée est reliée par conduites forcées aux centrales au pied du barrage et non loin de Bourg-Saint-Maurice.

La construction du barrage a été très douloureuse pour les Tignards. Attachés à leur terre et ne voulant pas la quitter, ils ont résisté mais ont dû se résigner lorsque leur village a été rasé et noyé sous les eaux...

Crédit photo : Médiathèque EDF - Franck Oddoux